

# CIRTEF *en bref*

## Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française

### La Conférence de Bamako

Dans le cadre du suivi des recommandations du SEFOR 96, le CIRTEF a organisé, en collaboration avec la Coopération Suisse pour le Développement, une conférence sur la Radio-Télévision publique dans un contexte pluraliste.

Cette conférence s'est tenue du 24 au 27 février 1997 à Bamako. Les principaux responsables de l'audiovisuel public et des représentants des instances de régulation des pays de l'Afrique francophone de l'Ouest se sont prononcés pour *"l'autonomie financière, de gestion et éditoriale des organismes publics de radio-télévision"*.

Confrontés aux difficultés d'ordre financier, politique, technique et technologique de l'audiovisuel public, les responsables du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo estiment que l'autonomie de leur organisme Radio TV est facteur de démocratisation de l'Afrique.

Ils considèrent que les responsabilités des partenaires de l'audiovisuel doivent être clairement identifiées : les pouvoirs publics doivent leur fournir les moyens financiers *"de manière stable et durable"* pour permettre aux organismes publics d'accomplir leurs missions d'information, d'éducation, culturelle et de divertissement.

De leur côté, les responsables des chaînes publiques s'engagent à produire *"des program*

*mes de qualité dans le cadre d'une gestion rigoureuse et transparente"*.

Ceci afin que la radio télévision de service public ne soit pas *"au service des pouvoirs quels qu'ils soient"* mais bien au service de la population. Les responsables des radios télévisions africaines préconisent dès lors, la signature de 'contrat de gestion' avec les pouvoirs publics définissant les devoirs et obligations réciproques.

Le gouvernement du Mali a approuvé les délibérations de la Conférence de Bamako et s'est engagé à défendre les recommandations de celles-ci lors des prochaines réunions de la Francophonie.

### FESPACO 97

Dans le registre du palmarès, le jury du meilleur documentaire présidé par Monsieur Mactar Silla a décerné un prix commun CIRTEF-TV5 à Sekou Traoré pour *"Ismaël"*.

Le prix consiste en une mise à disposition par le Cirtef de la cellule de post-production pour une durée de 15 jours avec les frais de voyage et de séjour offerts par TV5.

A cela a été rajoutée une somme de 5000FF pour Ismaël, le jeune acteur handicapé et sujet du film.

Par ailleurs, le Secrétaire général du CIRTEF a présidé le jury du Prix RFO-AITV, qui a été décerné à la Télévision de Guinée pour le meilleur Journal télévisé. Outre le trophée, le prix consiste en l'obtention d'une caméra offerte par le Ministère de la Coopération française.

### Contes Prix et Radio

La 6<sup>e</sup> édition du concours international de création radiophonique *"Phurgia Nona"* a décerné ses prix en janvier.

Cette compétition, lancée par le Ministère français de la Coopération, s'adresse aux Radios des pays d'Afrique noire francophones, lusophones, d'Haïti et des petites Antilles.

Le premier prix ex-aequo dans la catégorie *"Contes et Récits"* a été emporté par une Radio rurale malienne, Radio Kayes, pour *"Conseils d'un père"* et par la Radio-télévision publique du Gabon pour *"Le rire au téléphone"*.

Africa n° 1 a obtenu une mention spéciale du jury pour son émission *'L'esprit des contes'*.

Dans la catégorie *"Reportages"*, l'Office de Radio-Télévision du Mali a été récompensé pour un reportage sur l'excursion diffusé dans le magazine sur les femmes.

Une mention spéciale pour la qualité des témoignages a été attribué à Radio Bobo du Burkina Faso à propos de son *'Magazine des cultures africaines'*

Le prix de *"La couleur d'antenne"*, concernant les indicatifs d'émissions et les habillages les plus créatifs, a été décerné à Radio Métropole, une Radio haïtienne.

**CIRTEF en Bref**  
vous présente chaque mois  
la programmation  
sur TV5 de REFLETS  
et de  
**REVES EN AFRIQUE**  
Notez que ces programmes sont  
inscrits dans la grille de TV5  
selon l'horaire suivant:  
(heure de Paris)  
**REFLETS** Jeudi: 9h30  
**Samedi: 6h et Dimanche: 4h**  
**REVES en AFRIQUE**  
**Vendredi: 1 h30 (tous les 15 jours)**

### REFLETS

13 et 15 mars

#### Ouarzazate, l'enchanteresse

Réalisation: Mohamed Bouazza  
RTM-Maroc

20 et 22 mars

#### Vivre ensemble différents

Réalisation: Hervé Nicolas  
ACCT

#### La voix du paysan : projet de développement rural du Nord-Est.

Réalisation: Adèle Djédjé  
RTI- Côte d'Ivoire

27 et 29 mars

#### Us et coutumes du Bénin : Deux villes au rythme de la culture.

Réalisation: Marc Tchanou  
ORTB- Bénin

#### Les Kotoko, fils de géants

Réalisation: Dominique Lagneau  
TVT-Tchad

### REVES EN AFRIQUE

14 mars

#### Rêves de femmes

Réalisation: Kadiatou Konaté - Mali

28 mars

#### La lettre du vendredi

Réalisation: Mohamed Hasni  
Maroc

### VIE DE NOS ORGANISMES

#### \* Burkina

Triple nominations à la Radio Télévision :

- Madame Koala devient Directrice de la Télévision ;

- Monsieur Rodrigue Barry est nommé Directeur de la Radio

- Monsieur Alfonsini Bassolet prend la direction de la Radio Rurale.

#### \* Gabon

- Monsieur Francis Imounga est le nouveau Directeur Général de la Radiodiffusion-Télévision.

#### \* Mauritanie

- Monsieur Yeslem Ould Ebnou Abdem remplace monsieur Ahmed Yacoub Barnaoui à la direction de la Télévision

#### \* Télé-Liban

- Monsieur Jean Claude Boulos a été nommé Président Directeur Général.

### En Bref...En Bref...

**TV5** va étendre sa diffusion au Mexique. Par ailleurs, la chaîne francophone sera diffusée sur le câble dans les capitales du Cambodge et de Thaïlande.

**BBC-Afrique**, le service français de la radio publique britannique BBC, va émettre en modulation de fréquence à Ouagadougou, en partenariat avec la radio privée Pulsar.

**Sud FM**, une radio privée qui émet de Dakar, propose dorénavant aux auditeurs de Saint Louis des programmes locaux en langue nationale, des informations en français et de la musique africaine.

**Le ministère ivoirien** de la communication a présenté un rapport sur le fonctionnement des quatre radios rurales installées avec le concours de l'ACCT et de l'UNESCO. Le bilan est positif, le Conseil a autorisé l'inscription au budget 1997 d'une dotation de 16 millions de francs CFA.

**Le C.R.T.C.** (Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes) a accordé des licences d'exploitation à 23 nouvelles chaînes de télévision spécialisées, dont quatre en langue française : "Canal nouvelles", "Canal vie", "Musimax" et "Télétoon".

**Grâce à la technologie** du Réal Audio, depuis le mois de novembre 1996, on peut avoir accès en direct et 24 heures par jour à la programmation complète des chaînes AM et FM de Radio-Canada sur le site Web (<http://www.radio-canada.com>).

### Francophonie et Multimédia

L'Ecole Internationale de la Francophonie succède à l'Ecole Internationale de Bordeaux créée en 1972.

Inaugurée le 27 janvier 1997, cette institution a pour mission de coordonner les programmes de l'Agence de la Francophonie en matière d'éducation, de formation, d'échanges d'informations avec adaptation aux besoins des pays francophones.

Cette adaptation passe par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la diffusion de l'éducation de base.

Dans cette optique, la formation à distance représente maintenant 70% des propositions de l'Ecole. Les nouveaux moyens de communications permettent d'atteindre un nombre beaucoup plus important de stagiaires -1500 au lieu de 200 par trimestre- sans tenir compte des contraintes géographiques.

L'utilisation du réseau électronique peut être un atout majeur dans le cadre de la formation continue. Les institutions de formation à distance du réseau du Ciffad ( Consortium International Francophone de Formation à Distance) déjà reliées à Internet peuvent ainsi accéder à des ressources documentaires et communiquer avec des experts.

### CIRTEF en bref

**Directeur : Abdelkader Marzouki**

**Comité de Rédaction : Etienne Derue, David Bary**

**Bd.A. Reyers, 52 - 1044 Bruxelles**

**Tél. (32.2) 737.25.76 Fax : (32.2) 732.62.40**